

NG

Numéro 4 - Avril / Mai 2020

NOUVEAU GENEVOIS
MAGAZINE DU PLR GENÈVE



EDITO

Poursuivons ensemble notre route

DOSSIER

Retour sur les élections communales

COVID-19

Pour la beauté du geste

MERCI

Agenda

**NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE VOUS REVOIR DÈS
QUE CELA SERA POSSIBLE. PRENEZ SOIN DE VOUS.**

*La politique, ce sont des projets
voulus et portés par des femmes
et des hommes pour construire
la Cité.*

Sommaire

EDITO	P. 3	À VIF	P. 8	GENÈVE	P. 24
Poursuivons ensemble notre route		Pour la beauté du geste		5G : la mal-aimée	
PLR GENÈVE	P. 4	DOSSIER	P. 10	OPINIONS	P. 30
Rolin Wavre, un grand citoyen de Genève		Retour sur les élections communales		Liber-thé – Le podcast qui infuse la liberté	
Jeannine de Boccard, une femme exceptionnelle et une militante de la première heure		Le PLR victorieux à Carouge			
		Belle mais courte victoire à Thônex			
		Regard croisé sur la campagne pour les élections municipales			
		Les jeunes triomphent à Meyrin			

... et plus encore ! Bonne lecture !

Edito



Par Bertrand Reich,
président du PLR Genève

Poursuivons ensemble notre route

La politique, ce sont des projets voulus et portés par des femmes et des hommes pour construire la Cité. Celle-ci n'est pas une abstraction, un concept flottant dans l'éther, mais une réalité humaine, tangible, vous, moi, nos proches, nos amis, nos compagnons, nos adversaires aussi.

Qu'une personne vienne à disparaître, et on mesure en même temps la vanité de tout projet et l'impérieuse nécessité de poursuivre néanmoins la tâche.

Au moment d'écrire ces lignes, le décès subi de Rolin Wavre est venu rappeler douloureusement, violemment, la dimension humaine de notre aventure. Le 8 avril, il m'écrivait, évoquant notamment « les (vraies) valeurs libérales, inclues celles qui avaient présidé à la création puis l'essor du vieux parti radical historique », me pressant d'amener notre parti à saisir l'évolution de la société actuelle.

Humanité, intégrité et engagement, générosité et bienveillance, tels seraient les mots que je choisirais s'il fallait décrire en quelques traits l'homme que fut Rolin,

pour qui la politique était plus qu'un engagement, une partie intégrante de son être, tourné vers les autres, orienté collectif. Maîtrisant parfaitement ses dossiers, il ajoutait le poids de son savoir à la force de ses convictions. C'est peu de dire qu'il nous manquera. Mes pensées vont à son épouse, leurs filles, et leurs proches, qui ont perdu un homme peu ordinaire. Mes pensées vont au monde, qui a perdu un ami.

Les élections du printemps, auxquelles il avait participé, ont malheureusement confirmé un recul que les élections fédérales avaient déjà amorcé. Notre parti reste certes le premier du canton, mais il n'en a pas moins reculé fortement. S'il y a de nombreuses raisons à cela, une évidence s'impose : le temps est venu pour nous de procéder à une introspection profonde, sans tabou ni interdit.

Quel avenir voulons-nous, alors que, si l'économie mondiale semble sens dessus dessous, le prix du baril de pétrole américain (WTI) atteignant le 20 avril son plus bas niveau historique

(négatif, clôturant à -37,63 \$!), notre pays fonctionne encore mais échangerait volontiers un baril d'oreillers de paresse contre deux barils de travail ?

Au cours des prochaines semaines, vous serez invités à exprimer votre opinion, vos attentes et vos propositions, via un sondage. Nous nous retrouverons toutes et tous, à la fin de l'été, pour une restitution de vos contributions et un échange libre et informel.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des informations sur les résultats des élections, des contributions de celles et ceux qui ont contribué à faire vivre notre démocratie, et des hommages à Rolin Wavre et à Jeannine de Boccard, deux personnalités à qui cette citation de Winston Churchill pourrait être dédiée : « Le courage, c'est ce qu'il faut pour se lever et parler ; le courage est aussi ce qu'il faut pour s'asseoir et écouter. »

Pour elle, pour lui, poursuivons ensemble notre route.

RÉDACTION

Le Nouveau Genevois est l'organe officiel du PLR Les Libéraux-Radicaux Genève. Les articles ne reflètent toutefois pas nécessairement l'opinion du parti.
13, boulevard Emile-Jaques-Dalcroze · 1205 Genève
info@plr-ge.ch

ÉDITEUR RESPONSABLE

PLR Genève · T 022 818 42 42

RÉDACTRICE EN CHEF

Céline Zuber-Roy · celine.zuber@plr-ge.ch



ABONNEMENT Paraît 9 fois par an

Abonnement (1 an) : Fr. 60.–
Abonnement et adhésion au PLR : Fr. 100.–
Abonnement de soutien : Fr. 200.–

CRÉATION ET RÉALISATION

s agence

CRÉDITS PHOTOS

Aditya Saxena, Genève Tourisme - geneve.com,
Laurent Barlier

MARKETING & PUBLICITÉ

Contactez la rédaction · info@plr-ge.ch · T 022 818 42 42

IMPRESSION

Atar Roto Presse SA · CP 565 · 1214 Vernier · atar.ch



No. 01-20-412201 – www.myclimate.org
© myclimate – The Climate Protection Partnership

ROLIN WAVRE NOUS A QUITTÉ DANS LA NUIT DU 16 AU 17 AVRIL. PATRICK MALEK-ASGHAR ET JEAN ROMAIN RENDENT HOMMAGE À CE GRAND HUMANISTE QUI NOUS MANQUERA.

Rolin Wavre, un grand citoyen de Genève

Par Patrick Malek-Asghar

Rolin Wavre était noblement passionné par la chose publique, le bien commun et l'évolution sociétale.

Venu de Neuchâtel, devenu genevois d'adoption, sa vie incarne l'humanisme, l'ouverture sur le monde, l'esprit critique et l'élégance, ceci dans le fil de la vision libérale humaniste qui a forgé l'esprit de Genève.

Rolin Wavre avait une vision globale du destin de la société, que ce soit sur le plan des droits humains ou celui de l'environnement. Il nous a malheureusement été enlevé, à l'instant même où l'humanité se trouve confrontée sans échappatoire possible à l'évidence d'un sort inextricablement commun.

Son expérience acquise durant de nombreuses années de délégation pour le CICR dans les zones de conflits, avec à son actif des négociations délicates pour faire libérer des prisonniers et des otages, avait certainement contribué à lui donner assurance et calme. Ces qualités permettaient de traverser à ses côtés sereinement toutes les tempêtes, aussi celles qui peuvent agiter la politique genevoise, qu'il appréhendait avec hauteur, dignité et bon sens.

Son engagement pour la liberté et les droits humains a été inlassable. Après le CICR, ce fut la direction des opérations de

l'Organisation mondiale contre la torture, puis encore le Comité Suisse-Vietnam en faveur des prisonniers de conscience du Vietnam (Cosunam). Rolin Wavre mit ces dernières années son cœur et son énergie au service du peuple vietnamien. Je crois qu'il aurait été heureux de nous voir relire ici l'un de ses messages à ce sujet : « On avait l'impression que rien ne pourrait jamais changer au Vietnam et que le poids du Parti unique et d'un appareil de sécurité surdéveloppé permettrait au régime de maintenir sous le couvercle les aspirations d'un peuple à la liberté. Mais il semble que les choses sont en train de bouger : et c'est le sentiment de fierté nationale qui a poussé des dizaines de milliers de courageux citoyens dans tout le pays à s'élever contre la faiblesse et la corruption de ses dirigeants. Contre la porte ouverte à la superpuissance chinoise. Il faut dire que la plupart des gouvernements étrangers se montrent d'une consternante complaisance avec cette dictature en bout de course. Ne serait-il pas temps pour nos gouvernements de commencer à penser à plus long terme ? »¹

Voilà qui est clair. Comme l'était son regard.

Rolin Wavre était toujours disponible pour débattre et travailler, pas toujours à la lumière, avec une profonde volonté de servir, pas de se

servir. Il était bien loin de tout intérêt sectoriel ou personnel, mais bâtisseur de liens et de ponts, ce qui est la quintessence même de l'art parlementaire. Rolin Wavre n'était pas conservateur, n'était pas pour la défense des seuls acquis, mais pour le progrès.

Comme l'a glissé si justement Jean Romain à la Tribune de Genève, « Cette tendance humaniste était constitutive de sa personnalité. C'était un homme amical et cordial qui n'attaquait jamais personne, même lorsqu'il n'était pas d'accord. Il avait des adversaires mais pas d'ennemi. »²

Rolin Wavre avait ainsi une vie en harmonie avec ses convictions, son savoir-être, son action et sa vie quotidienne. Il aurait pu poursuivre magnifiquement ce parcours cohérent, en continuant à partager son aspiration à plus de liberté humaine, de justice sociale et de développement durable.

Sa vision à cet égard était celle d'un citoyen libre et conscient de ses responsabilités envers les générations futures. C'était celle du mouvement « Ecologie libérale » qu'il présidait. Il s'était particulièrement engagé pour la mobilité douce, et ce cycliste assidu était devenu l'une des forces de Pro Vélo. Il fut aussi l'une des chevilles ouvrières en 2010 de l'acceptation par le peuple de la loi

cantonale sur l'énergie, avec sur l'affiche du parti un crépuscule terrestre et le slogan « Attendre encore ? ».

Sa cohérence guidait un engagement politique l'ayant amené, en à peine une petite décennie, à présider le Conseil municipal de sa commune de Pregny-Chambésy, de siéger au Grand Conseil, de briguer presque avec succès le Conseil national, et de faire partie du Comité de direction du PLR Suisse. Il pouvait ainsi utilement partager ses idées aux trois niveaux de notre démocratie.

Sa cohérence se retrouvait dans la nature et l'assiduité de sa pratique de sports, tels le vélo et la randonnée en montagne, avec des entraînements rigoureux dont il revenait parfois à l'aube, surpris à ranger son équipement au fond du secrétariat, avant une séance matinale du comité directeur du PLR.

En ayant notamment en commun le même sens pour l'éthique et l'amour de la vie, son épouse Pascale et lui formaient un beau couple, aux yeux pétillants et complices. Leurs filles Julianne et Inès perdent un père très attentif et aimant.

Rolin Wavre était un grand citoyen de Genève. Il était aussi un ami.

¹ www.cosunam.ch.

² Tribune de Genève du 20 avril 2020.



UN ENGAGEMENT POLITIQUE HORS DU COMMUN

Rolin Wavre a rejoint le parti radical en 2007. Rapidement, il s'est beaucoup impliqué, puisqu'en 2008, il a été nommé secrétaire général. Il resta à ce poste jusqu'à fin 2012, après la fusion du PLR.

Son engagement l'a amené dans les instances dirigeantes de tous les niveaux du PLR. Il a été président du PLR de Pregny-Chambésy, vice-président du PLR Genève et membre du comité directeur du PLR Suisse.

Il a également porté les valeurs du PLR en tant qu'élu au Conseil municipal de Pregny-Chambésy et au Grand Conseil depuis 2018. Comme député, il était membre de la commission des affaires communales, régionales et internationales et de la commission judiciaire et de la police, ainsi que de celles des transports. Dans le cadre de cette dernière, il a soutenu la mobilité douce sous toutes ces formes : piétonne, cycliste ou en transport public. En 2019, il a déposé un projet de loi demandant d'étudier sérieusement la réalisation de la boucle CFF, c'est-à-dire la prolongation de la ligne ferroviaire depuis la gare de l'Aéroport de Genève en direction de Lausanne. Il s'agit d'une alternative à l'agrandissement de la gare de Cornavin, qui a toujours été refusée par les CFF sans étude détaillée. Le projet de loi (PL 12525) est actuellement traité par la commission des travaux.

Tu es là

Par Jean Romain

C'est un ami que vent emporte
Et il ventait devant ma porte...

– Ça me fait tout drôle de t'entendre parler de là ! dit-il.

Là, c'est la place que j'occupe désormais, juste derrière la sienne, dans la salle du Grand Conseil. Il s'est retourné vers moi, et ses yeux brillent dans son visage serein ; il a ce regard clair et ce sourire retenu que je connais depuis des années, et qui me surprennent encore aujourd'hui par leur côté franc et amical. Il échange quelques mots avec moi, comme pour me souhaiter la bienvenue. Cette bienvenue, il a attendu que je parle pour me la signifier. C'est bien lui, ça : trouver l'instant

propice et toujours s'inscrire dans une action pour en souligner ce qui marque ou lui fait plaisir.

– Ça me fait tout drôle !

Je lui réponds quelque chose de banal. Il me lance un sourire et se replonge dans l'affaire en cours que le président cravache pour la mener à terme.

De dos, je l'observe un instant. Le dos des gens ne ment pas. J'y lis cette amitié qu'il réserve à ceux qui le côtoient de près. Il connaît l'être humain pour l'avoir croisé dans des situations difficiles, il se met souvent à son service car il aime les gens. Il s'approche d'eux comme pour une invitation ; son corps

s'incline un peu vers l'avant pour leur parler. Il leur tend la main, et dans cette main tendue, on croit discerner un « je suis là ». Je suis là ! De dos, je sais que tu es là, je sens que tu es là.

– Ça me fait tout drôle ce message que j'ai reçu au soir tombant !

Tu es parti sans avertir, sans faire de bruit, mais les mots de ce message, eux, résonnent dans ma tête, ils se bousculent, se pressent. Je relis les phrases et je n'y crois pas. Je sais que ces mots ne sont pas toi, ils parlent de toi mais ne sont pas toi, je fais un effort pour qu'ils ne se superposent pas à toi. Je donne quelques coups

de téléphone. Je m'assieds, je me relève. Je recherche en moi ce visage familier qui est le tien et que je retrouve sans difficulté. Oui, tu es là ! Je te vois à cette place, juste là ; je te regarde dans la rue, au bistrot ; je te suis dans ton explication toujours courtoise ; je t'entends en commission, qui défend un point de vue original ; à table, voilà que tu lèves ton verre ; tu réponds à celui-ci, tu répliques à celui-là. Et toujours ce regard clair, presque transparent, qui oscille entre légèreté et profondeur, vivacité et perspicacité.

**Merci d'être là, Rolin !
Je sais que tu es là !**

Jeannine de Boccard, une femme exceptionnelle et une militante de la première heure

JEANNINE DE BOCCARD S'EST ÉTEINTE EN FÉVRIER DERNIER DANS SA 98^e ANNÉE. ELLE ÉTAIT NOTAMMENT UNE DES MEMBRES FONDATRICES DE L'ASSOCIATION DES FEMMES RADICALES. NATHALIE SCHNEUWLY, ANCIENNE PRÉSIDENTE DES GENEVOISES PLR, LUI REND HOMMAGE.

Par Nathalie Schneuwly

Il y a 10 ans pour les 50 ans du droit de vote des femmes à Genève, j'ai demandé à Jeannine de Boccard quand lui était venue son envie de militer. Elle m'a tout de suite répondu qu'elle avait toujours eu ça en elle. Lorsqu'elle avait 10 ans, un ami de ses parents avait demandé à son frère ce qu'il voulait faire plus tard. Il a répondu « guide de montagne ». Puis il s'est tourné vers elle et lui a posé la même question. Tout naturellement, elle a dit « je veux être conseiller fédéral ». Personne ne l'a prise au sérieux !

Ensuite, elle reconnaissait avoir eu la chance de faire des études supérieures et d'obtenir une licence en droit. Elle aurait aimé faire un doctorat, mais engagée à Berne dans l'administration fédérale, elle devint la première femme juriste au département des affaires politiques. Malheureusement,

elle a dû quitter son poste lorsqu'elle a épousé son mari car l'administration fédérale ne gardait pas les femmes mariées.

En 1956, lorsque Mme Jeanne Berner a constitué l'association des femmes radicales, c'est tout naturellement que Jeannine en a fait partie. Elles se sont réunies au parti dans une salle comble. Ce fut pour elle une expérience très enthousiasmante.

Ces militantes ont ensuite rencontré beaucoup de difficultés pour organiser la campagne octroyant le droit de vote des femmes. Elles n'avaient aucune idée de la manière de procéder. Elles ont parcouru les Eaux-Vives dans tous les sens, acheté des journaux dans les kiosques afin d'entamer la discussion et surtout elles ont pris du temps dans les bistrotts à essayer de convaincre les

hommes de voter pour le droit de vote des femmes.

Ce fut un long combat, heureusement gagné en 1960 à l'âge de 38 ans. En 1971, elle a remis cela avec son groupe pour obtenir le droit de vote au niveau fédéral. Ce fut plus facile car elles avaient de l'expérience et les Genevois avaient une pratique de 11 ans.

Jeannine de Boccard s'est aussi beaucoup engagée au niveau international. Elle a fait partie du Réseau international des femmes libérales, qu'elle avait contribué à fonder à Londres vers 1996. Elle en a quitté la vice-présidence en 2010.

Pour les Genevoises PLR, elle était notre relais dans ces organisations. Elle était aussi notre mémoire vivante, sa présence au comité était précieuse. Lorsqu'elle a souhaité quitter le comité en 2014 à la fin de

ma présidence, nous l'avons nommée membre d'honneur car nous lui devons beaucoup. Il a fallu des femmes de la trempe de la jeune Jeannine Perréard, devenue Mme de Boccard, pour nous ouvrir le chemin. Rien que pour ça, elle mériterait une rue !

Elle nous quitte aujourd'hui à l'âge de 97 ans, à la veille des festivités des 60 ans du droit de vote des femmes, un dernier clin d'œil à son destin.

Une grande reconnaissance, Mme de Boccard, pour tout ce que vous nous avez apporté et un grand merci à toi, Jeannine, pour ta collaboration fructueuse dans mon comité et tes conseils avisés.

Il a fallu des femmes de la trempe de la jeune Jeannine de Boccard pour nous ouvrir le chemin.



Pour la beauté du geste



Par Benoît Genecand

ALORS QUE LA SUISSE EST TOUCHÉE DE PLEIN FOUET PAR LE COVID, BENOÎT GENECAND, ANCIEN CONSEILLER NATIONAL, PREND DU REcul POUR ANALYSER LE FONCTIONNEMENT DE NOTRE SOCIÉTÉ. IL INVITE À REVENIR AUX VALEURS DE RESPONSABILITÉS INDIVIDUELLES ET DE SOLIDARITÉ.

LE SYSTÈME SURVIVRA AU COVID

Le COVID est la deuxième crise économique du XXI^e siècle, après les subprimes de 2008. Ces deux crises ont vu et verront une intervention massive des États. Intervention massive qui inclut tous les acteurs possibles : les gouvernements bien sûr, mais aussi (surtout ?) les banques centrales.

Depuis 2008, les dettes étatiques et les bilans des banques nationales ont explosé. Et ceci AVANT les interventions prévues pour lutter contre les conséquences économiques du COVID ! Depuis quelques semaines, on ne peut faire la liste et le compte des milliards, des dizaines de milliards, des centaines de milliards, des milliers de milliards promis autour du monde pour à tout prix récupérer le monde d'avant. Ces interventions auront lieu et

cela va marcher : ce n'est pas le COVID qui stoppera le capitalisme mondialisé !

On peut le déplorer ou s'en féliciter, cela ne change rien. Vu la détermination et les moyens déployés, la croissance économique reprendra son cours usuel et le système, tout bancal qu'il est, prolongera ses multiples services à la prospérité alimentés par une consommation non durable des ressources. *So ist das Leben.*

LA PERTE DU SENS DES RESPONSABILITÉS

Alors tout est bien qui finira bien ? Pas vraiment. Parce que ces deux crises du XXI^e siècle et l'interventionnisme qui les accompagne mettent un clou en argent massif dans le cercueil du libéralisme. Je dis bien du libéralisme et non du capitalisme mondialisé dont le futur

me semble à court et moyen terme assuré. Qu'elle est la différence entre les deux ? Elle est simple : le libéralisme base son idéologie sur la responsabilité individuelle, la capacité des individus à réaliser des choses librement dans les différents domaines (culturel, social et bien évidemment, économique) ; de réaliser ces choses que ces individus estiment bonnes et **DONT ILS SONT PRÊTS À ASSUMER LES CONSÉQUENCES !**

Cette idéologie, exprimée ici de manière naïve, a déjà connu une entorse importante et ancienne avec la création des sociétés anonymes dont le but explicite est de permettre, dans le domaine économique, de limiter les risques pris : dit autrement, de permettre d'avoir l'*upside*, de sabrer le champagne les belles années, et d'assumer seulement une partie des conséquences (limiter le *downside*) quand ça tourne au vinaigre. Ou encore, comme dit la gauche en une assez jolie formule, de privatiser les bénéfices et de socialiser les pertes.

Les États ne sont pas un contrepoids au capitalisme mondialisé, ils en sont le rouage principal.



Reste un espoir, un devoir et un défi, pour le PLR au niveau national, cantonal et communal: rappeler que la solidarité s'adresse à ceux qui n'ont rien et non à ceux qui ont déjà assez.

Or, qu'ont montré les deux premières crises du XXI^e siècle? Que cette tendance consistant à maintenir le système de propriété pour les bonnes années (dividendes, rachat d'actions, salaires, bonus, etc.) et d'en appeler à l'État chaque fois que cela secoue, cette tendance prend un tour « industriel ». Elle n'est en fait plus une tendance mais la nouvelle réalité qu'il faut bien constater : les États ne sont pas un contrepoids au capitalisme mondialisé, ils en sont le rouage principal. Les appeler à contrôler ce capitalisme mondialisé, c'est aussi efficace qu'admonester un schizophrène à considérer la réalité telle qu'elle est.

États et capitalisme mondialisé se trouvent tellement imbriqués qu'il est impossible de dire qui influence et qui est influencé : *Too big to fail* (les banques), stratégiques (les compagnies d'aviation), soutenus massivement pour qu'ils passent la crise, tous les secteurs de l'économie touchés par le COVID (vous avez bien lu, TOUS les secteurs de l'économie et le plus étonnant est à quel point cela paraît NORMAL).

REVENONS AU VRAI LIBÉRALISME

Mais alors, sommes-nous encore dans un système libéral? Je crains que nous soyons passés à autre chose, quelque chose de très conservateur en fait, où les droits acquis doivent être protégés à tout prix. On connaissait la chanson à gauche sur les droits acquis des salariés. Il faut admettre que la droite n'est pas à la traîne quand il s'agit de protéger le capital menacé par une crise qu'elle soit financière, sanitaire ou les deux.

faire ce qu'il sait faire, et fait parfois mais trop rarement (quand il n'a pas les oreilles complètement envahies par le chant des lobbys): rappeler que la solidarité s'adresse à ceux qui n'ont rien et non à ceux qui ont déjà assez. Sera-ce suffisant pour préserver l'idée de la responsabilité individuelle? J'en doute, mais au moins il y aura eu en temps de crise une fidélité très honorable aux valeurs qui fondent notre engagement politique. Pour la beauté du geste en somme.

Reste un espoir, un devoir et un défi, pour le PLR au niveau national, cantonal et communal :

DOSSIER

Retour sur les élections communales

Par la rédaction

RECULER, C'EST ÉCHOUER

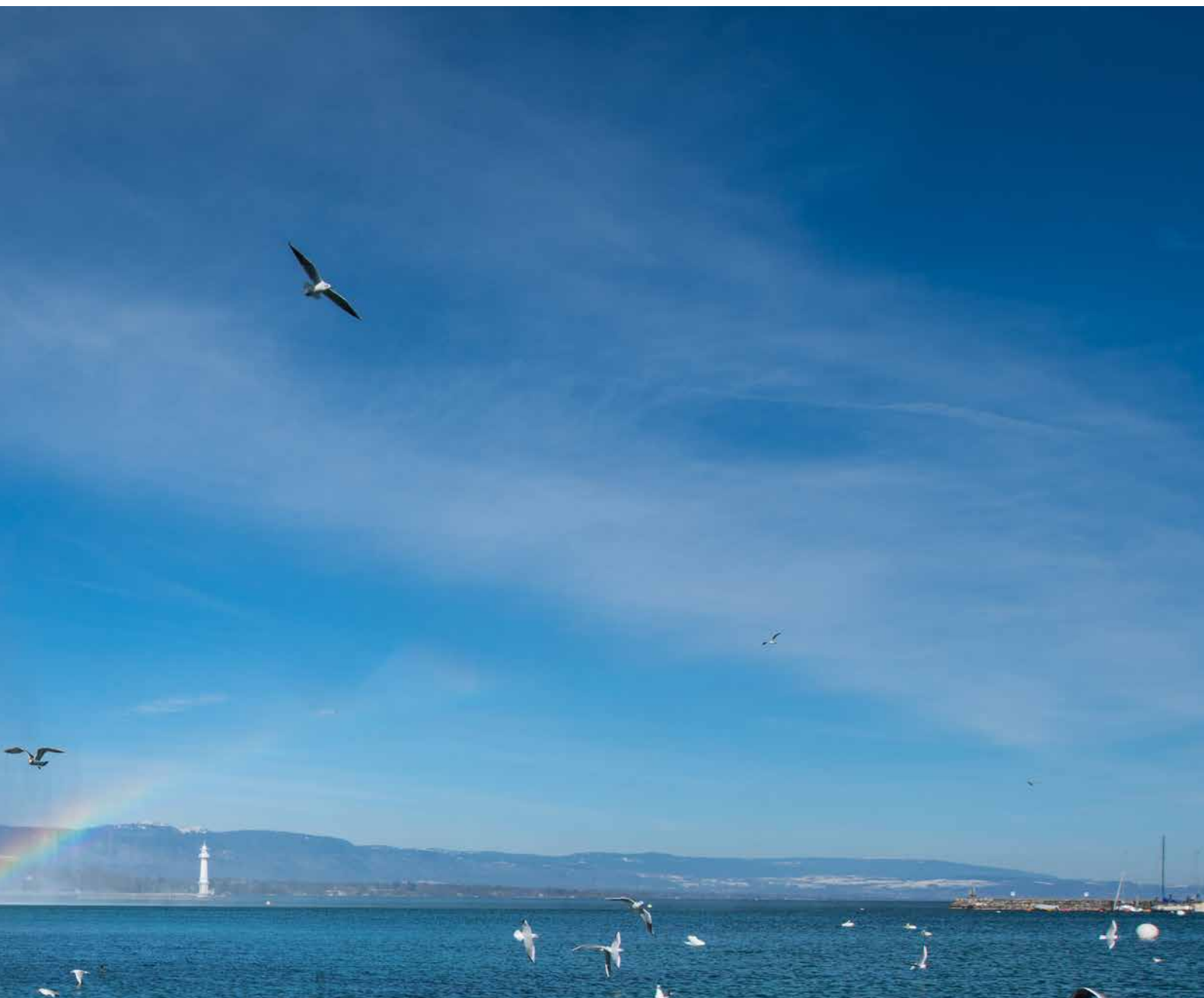
A l'issue des élections communales, le PLR compte 185 conseillers municipaux et 26 élus aux exécutifs (voir la liste des élus en p. 12 et 14). Il reste ainsi, et de loin, le premier parti du canton. Il n'y a toutefois pas de quoi pavoiser, car nous déplorons une réduction brutale du nombre de nos élus, tant dans les délibératifs que dans les exécutifs communaux. De plus, toutes les villes ont basculé à gauche, à l'exception de Thônex et Plan-Les-Quates qui restent à majorité de droite.

Ces résultats globaux ne doivent pas faire oublier que chaque commune a ses particularités. Le *Nouveau Genevois* a essayé durant la campagne de vous permettre de mieux les appréhender au travers de son tour des communes. Pour faire un premier bilan de ces élections, nous avons également choisi de donner la parole à des élus communaux.

Certaines associations communales PLR ont réussi à se maintenir, voire même progresser. Ainsi, à Carouge, le PLR a gagné un siège au Conseil municipal tout en faisant réélire

leur conseillère administrative, Anne Hiltbold (voir son article en p. 16). A Thônex, l'association communale a fourni un impressionnant travail entre les deux tours et ainsi maintenu ses deux élus au Conseil administratif, accompagnés en plus de leur allié PDC (voir l'article de Fabrice Boux de Casson en p. 18). En Ville de Genève, le PLR a limité les pertes au Conseil municipal en remportant 14 sièges (-1), mais n'a pas réussi son retour à l'exécutif malgré un résultat encourageant au premier tour (voir l'article de Maxime Provini en p. 20).

Outre les particularités communales, il est aussi intéressant de constater que les jeunes PLR ont globalement fait de bons résultats. Dans presque toutes les communes, des membres des JLRG ont fait campagne. Sur l'ensemble du canton, 26 ont été élus. Le plus jeune est Axel Gubler, né en décembre 1998, et nouvellement élu à Carouge. Née la même année, Ambre Boccard a été élue à Meyrin au sein d'un groupe particulièrement jeune (voir son article en p. 22).



LE TEMPS DE LA RÉFLEXION

Après plusieurs années particulièrement chargées en termes d'élections, une trêve devrait avoir lieu puisqu'aucune élection n'est prévue avant 2023 pour le renouvellement des autorités cantonales. C'est l'occasion pour le parti de prendre le temps d'une réflexion sur son fonctionnement et son positionnement. L'objectif est de tout mettre en œuvre pour retrouver le chemin du succès et d'imposer nos valeurs de liberté et de responsabilité comme une évidence.

Une feuille de route a été établie par la présidence à cet effet. Toutes les instances de notre parti, ainsi que ses membres seront associés à ce processus, qui va prendre quelque temps, avec deux jalons spécifiques, un à la fin de l'été et l'autre au plus tard au début de l'année prochaine. Le premier concerne en substance notre organisation interne, notre fonctionnement, nos objectifs politiques, alors que le second porte sur notre relation à notre environnement politique et économique, autrement dit les alliances avec d'autres partis et les stratégies

électorales, et vise également à acquérir une parfaite compréhension de la réalité effective de notre canton, dans toute sa diversité.

Les élues et élus PLR aux exécutifs communaux

AIRE-LA-VILLE



NOVELLE Dominique
Maire

BELLEVUE



SCHOPFER SANDOZ Mylène
Conseillère administrative

CAROUGE



HILTPOLD Anne
Conseillère administrative

CHOULEX



SENGLET Christophe
Maire

BARDONNEX



CREFFIELD Conrad
Adjoint au maire



TASCHINI Bernard
Conseiller administratif

CHÊNE-BOUGERIES



GARCIA-BEGETTI Marion
Conseillère administrative

COLLONGE-BELLERIVE



LAPAIRE Carole
Conseillère administrative

BERNEX



VONLANTHEN Gilbert
Conseiller administratif

CHÊNE-BOURG



DE CANDOLLE Béatriz
Conseillère administrative



GÖHRING Marcel
Conseiller administratif

COLOGNY



PAHNKE Catherine
Conseillère administrative

GENTHOD



BAUMGARTNER Andréas
Maire

RUSSIN



FAVRE Olivier
Maire

TROINEX



TRUAN Marc
Conseiller administratif

PLAN-LES-OUATES



GIRARDET Bernard
Conseiller administratif



MONBARON-STRESS Fabienne
Conseillère administrative

SATIGNY



REVACLIÉ Anne
Conseillère administrative

VERNIER



AGRAMUNT Gian-Reto
Conseiller administratif

CORSIER



BAUMBERGER Christophe
Conseiller administratif

PREGNY-CHAMBÉSY



RASMUSSEN Isabelle
Conseillère administrative

THÔNEX



UEHLINGER Pascal
Conseiller administratif

VEYRIER



ROBERT Christian
Conseiller administratif

DARDAGNY



ZOLLER Anne
Maire



SCHWARM Philippe
Conseiller administratif



KILCHER Marc
Conseiller administratif

**Bravo et merci
pour votre
engagement**

Les élues et élus PLR aux conseils municipaux

ANIÈRES

GUBELMANN Yves
PORDES Anita
ALHANKO-BAUER Corinne
THIBAUT BULLIARD Claire
JACQUIER Jérôme
BERY Elisabeth

BARDONNEX

CATHREIN Sonia
RANA ZOLANA Ginior
BARRILLIER Marceline
MARCHAND Jean-Claude

BELLEVUE

CARTIER Jean-Jacques
CARRILLO Jean-Marc
CHONG BITZ Laurence
GAGLIARDI Caroline
RODRIGUES PAIS Marco
FABBI Sébastien
SCHIAVO Robert
ESCALERA Raphael

BERNEX

BAUMANN Karl-Anton
HONEGGER Julie
CHASSOT Ariane
PAHUD Katia
MERCIER Philippe
BERNDT Véronique
CHARBONNET Benoît
ECHARD Aude

CAROUGE

ANTONIOLI Jean-Marc
VOIGNIER Alain
ANTONIOLI Loïc
GERSTER Jean-Jacques
JACOT Dominique
MOREX Claude
ULDRY Laurence
FRAOMENE Raffele
GUBLER Axel
BLANC Damien

CHÊNE-BOUGERIES

STROUN Jacques
LOCHER Jean
LAMBERT Florence
COLQUHOUN Christian
URFER Olivier
CARMALT William
DERUAZ-LOMBARD
Anne-Cécile
SOMMER Monika
SCHMIDT Laurent
GAST Julien
MATHEZ-ROGUET Marianne

CHÊNE-BOURG

BRAND Gilles
MEYER Philippe
ANNEN Paul
DE CABOGA Vanessa
CARRILHO Audrey
LECHEVALLIER Damien
GIULIETTI Delphine

COLLONGE-BELLERIVE

AZARPEY Darius
FREY François
SUTTER Roland
DE SENGER Chantal
REYMOND Patricia
HAINAUT Jean-Marie
BIRCHLER Norberto
GAUTIER Fabienne
ZWAHLEN Guy
BOUVIER Christine
AMBROSETTI Pierre
ZWETTLER Stephan
AZARM AZARPEY Ladan

COLOGNY

CUENDET Edouard
DE PLANTA Marina
GIRARDET Olivier
MUNIER Jules
TURRETTINI Frédéric
ASENSIO Marie-France
SATORRE-WEBER Brigitte
GUERREIRO Amanda
SCHNEUWLY Nathalie
KALEAS Georges
DEPRES Guillaume

CONFIGNON

ROEHRICH Nicole
FRANCEY Xavier
STOFFEL Isabelle

CORSIER

SIROLLI Geoffray
SIROLLI Albert
DUCREST Jean-Noël
SUDAN Killian
PECCOUD Laurent
GIACOBINO Dante
RYSER Marine

GENÈVE

BRANDT Simon
RAMSEIER Nicolas
ROULLET Michèle
RICHARD Patricia
BURRI Rémy
DE BOCCARD Pierre
BÉNÉ Nadine
KRAFT-BABEL Florence
AESCHBACH Sebastian
LATAPIE Vincent
STEINER Yves
PROVINI Maxime
MEYER Alia
ROSSI John

GENTHOD

BUFFLE Charles
GLAUS Lorella
GRANGER Stéphane
REALINI Marco
SANOU Jacques Noun

GRAND-SACONNEX

FAVRE Bertrand
STEINER Matthieu
TISSOT-BUCHOUX Valérie
PERROTIN DURET Claudine
CHABRY Raymond



**Bravo et merci
pour votre
engagement**

LANCY

AESCHBACHER Thierry
DÉROBERT Thierry
EQUEY Véronique
FISCHER Alain
DAHER Vincent

MEYRIN

BOCCARD Pierre
GROGNUZ Fabien
SERRANO Philippe
HALDEMANN Jessica
BOCCARD Ambre

ONEX

PASQUIER Jean-Pierre
SUCHET Guy
WICKI Véronique
ABBE-DECARROUX Luc

PLAN-LES-OUATES

RIGHETTI Roberto
FAVRE Michel
DUBOIS Véronique
EPENOY Cédric
DUPRAZ Sylvain
BRUNSCHWEILER Luis

PREGNY-CHAMBÉSY

LETESTU André-Charles
KÖSSLER Catherine
THURNHERR Laurent
BASILIO Pedro
CONWAY Steven
CHANTRANUWATANA
Charavee
JUILLERAT Linda
LAUBER Robin
FAIGAUX Pauline

SATIGNY

ZELLER Nathalie
TRELEANI Ana
PENET Marc
PIEYRE Jérôme
SAILLET Vincent
GISLER Lukas
ASLOUN DE VRIES Leila

THÔNEX

TERCIER Heidi
BERSIER Julie
MORO Virginie
NICOLET Alain
GIACOBINO Nadia
WÜNSCHE Florian
BOUX DE CASSON Fabrice
AVIGDOR Daniel
ZAUGG Philippe-Armand

TROINEX

REYMOND-DORSAY Karen
ODIER Alexandre
ANNEN Jérémy
ODIER Grégoire

VERNIER

GRABER Roselyne Diane
BRON Gilles-Olivier
AUBERT Nicolas
METUSHI Rinor

VERSOIX

MICHE Cédric
RIAT Alain
LEISER Jean-Marc
MONNOT-CRESPI Laetitia
WIDER-SCHNECKENBURGER
Corinne
SIDLER Sean
LIMA Ricardo
MARQUIS Julien
VARONIER Christian

VEYRIER

BARRO Florian
BERNHEIM Laurent
CHERBULIEZ Marianne
GREMAUD Barbara
BARRAS CAVE Mélina
DUC Olivier
MATTHEY Claude-France
PAUTEX Alain

Membres PLR élus sur d'autres listes :

**L'Entente villageoise
Aire-la-ville**
NODA GONZALES José
MAIO Irène

La Soraliennne
WEISS Laura

Vivre à Cartigny
COGNE Yves
GISLER Stéphanie

Collex-Bossy Ensemble
VERARDI Tiziano
MALHERBE Sylvie
MÉGROZ Valérie
NOLL Dorothea
PESENTI Sebastien
KENDE Michael

**Ensemble Demain
Dardagny**
VUISSOZ Pierre
POLTE Kevin

**Entente communale
Vandoeuvres**
GORI Niccolo
PROVINI Eric

Le PLR victorieux à Carouge

À CAROUGE, LE PLR A OBTENU LE MEILLEUR RÉSULTAT AU CONSEIL MUNICIPAL ET GAGNE AINSI UN SIÈGE. ANNE HILTPOLD, CONSEILLÈRE ADMINISTRATIVE BRILLAMMENT RÉÉLUE, DÉVOILE LES INGRÉDIENTS DE CETTE RÉUSSITE, TOUT EN EXPRIMANT SES INQUIÉTODES POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE EN RAISON DU BASCULEMENT À GAUCHE DU CONSEIL MUNICIPAL.



Par Anne Hiltbold

LE PREMIER PARTI DE LA COMMUNE

À Carouge, le grand vainqueur de ces élections a été le PLR. Il a en effet récolté plus du quart de l'ensemble des suffrages (25,32 % très précisément), le plaçant en tête des quatre partis représentés au Conseil municipal, devant les Verts (24,21 %), les Socialistes (23,25 %) et le PDC-Verts'Libéraux (12,30 %). Les partis UDC, Ensemble à Gauche et PDT n'ont pas réussi à refaire leur entrée au délibératif, après avoir perdu leurs sièges en 2015. Quant au MCG, il perd ses quatre sièges et ne sera plus représenté non plus. Le PLR a même gagné un siège, passant de 9 à 10 sièges (sur 33), en augmentant de 1,27 % par rapport à la législature précédente.

Au Conseil administratif, j'ai eu la grande satisfaction d'être élue au premier tour, en sortant en deuxième position. Nous n'avons pas eu de deuxième tour, dès lors que les trois magistrats ont obtenu la majorité absolue, à 3 voix près pour l'élue des Verts. Lorsque l'on dit que chaque voix compte, rien n'est plus vrai ! Nous avons constitué une liste intitulée « La Force Commune », avec le PDC-Verts'Libéraux, qui présentait Stéphane Barthassat, mais nous n'avons malheureusement pas réussi à renverser la majorité au Conseil administratif.

L'ENGAGEMENT CITOYEN MIS EN AVANT

Ce joli succès de notre section est dû selon moi à la belle campagne que nous avons menée ces derniers mois, mais évidemment aussi à l'équipe de candidates et candidats engagés et enfin au travail accompli durant la législature qui se termine.

Nous avons axé notre campagne sur un engagement citoyen, avec le slogan « Pour Carouge, avec Courage. Au PLR, on est Courageois ». Ce jeu de mot nous a valu des compliments, mais aussi des critiques, mais en tout état, il a fait parler de lui ! Nous avons voulu mettre en avant le fait qu'il n'est pas aisé aujourd'hui de s'engager en politique et qu'il faut un certain courage pour se lancer,



donner de son temps, prendre et assumer des décisions dans un monde où l'individualisme a pris le dessus et où la critique, via les réseaux sociaux notamment, est devenue si facile. Cela semble avoir fait mouche.

Notre liste comportait 23 candidates et candidats issus de différents quartiers, de divers milieux professionnels, de tous âges, la plupart engagés dans des associations ou sociétés locales, ou des commerçants ou artisans. L'âme et le charme de Carouge proviennent entre autres de notre artisanat, de nos petits commerces, et de la centaine d'associations sportives, culturelles ou sociales, qui organisent ou animent nos manifestations et qui créent du lien.

Malgré notre progression réjouissante, la situation à venir nous inquiète, puisque nous serons désormais minoritaires, aussi bien au Conseil administratif qu'au Conseil municipal.



Le PLR a toujours manifesté un grand soutien pour le petit commerce et pour ces bénévoles qui s'engagent aux pompiers, aux sauveteurs, au Tir au canon, dans les clubs de foot ou de natation, dans les associations de parents d'élèves, etc. Cette représentativité de nos candidat(e)s a certainement joué un rôle dans le résultat des urnes.

Enfin, une campagne aussi belle et intense soit-elle ne remplace pas le travail accompli durant une législature. Notre investissement, le mien ainsi que celui de tous les élu(e)s et des membres de notre association siégeant dans différentes fondations communales, nos propositions ou nos oppositions, ont certainement payé.

Malgré notre progression réjouissante, la situation à venir nous inquiète, puisque nous serons désormais minoritaires, aussi bien au Conseil administratif qu'au Conseil municipal. La droite totalise en effet 15 sièges avec le PDC-Verts'Libéraux contre 18 à gauche. En tant que parti le mieux représenté au délibératif, nous espérons néanmoins que nous serons entendus et pris en considération lors des prochains débats. A défaut, nous savons que nous pourrions compter sur notre électorat en cas de référendum. Et naturellement, nous continuerons à être force de propositions, ou d'oppositions si nécessaire, pour continuer notre progression en 2025 !

Nous avons voulu mettre en avant le fait qu'il n'est pas aisé aujourd'hui de s'engager en politique et qu'il faut un certain courage pour se lancer, donner de son temps, prendre et assumer des décisions dans un monde où l'individualisme a pris le dessus et la critique, via les réseaux sociaux notamment, est devenue si facile.

Belle mais courte victoire à Thônex

A THÔNEX, LES DEUX CONSEILLERS ADMINISTRATIFS PLR ONT ÉTÉ RÉÉLUS, ACCOMPAGNÉS DE LEUR COLISTIER DU PDC. LE PRÉSIDENT DU PLR THÔNEX, FABRICE BOUX DE CASSON, REVIENT SUR LA CAMPAGNE QUI A PERMIS CETTE RÉUSSITE TOUT EN TIRANT DES ENSEIGNEMENTS PRÉCIEUX POUR L'AVENIR.



Par Fabrice Boux de Casson

À la suite des résultats du second tour de l'élection des exécutifs communaux, nous avons reçu de nombreux messages de soulagement : à Thônex, l'Exécutif restera totalement entre les mains de l'Entente – Pascal Uehlinger (PLR), Marc Kilcher (PLR) et Bruno Da Silva (PDC) – pour cinq années de plus. Malgré la déception de perdre un siège au Conseil municipal (de 10 à 9) au profit de l'UDC, ce résultat reste relativement acceptable par rapport aux résultats obtenus par le PLR dans d'autres communes, notamment chez nos cousins de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg.

dans les zones villas a favorisé de nombreux contacts. Un dernier journal, en février, avec les profils de nos candidats, a clôturé notre campagne.

Malheureusement, débiter tôt nous a donné l'illusion de fixer le rythme de la campagne et donc de mieux contrôler notre destin par rapport à d'autres partis. Rassurés et un peu assoupis par nos journaux et nos publicités, ainsi que nos stands traditionnels du samedi, nous avons sous-évalué l'importance cruciale du dernier mois pour acquérir des votes.

UNE BATAILLE QUARTIER PAR QUARTIER MALGRÉ LE CONFINEMENT

Avec moins de 300 voix de différence, il était clair pour tous que le second tour s'annonçait difficile. Malgré le confinement, il nous fallait maintenant mobiliser notre électorat. Une équipe de quatre personnes, dont nos deux candidats à leur réélection, a consacré ses soirées à téléphoner méthodiquement, quartier par quartier, rue après rue, à l'ensemble de nos électeurs potentiels. Explications et échanges, cet exercice a été très fructueux humainement et a permis de reprendre pied dans des rues de la commune où, noyé dans la masse de tracts reçus, le contact personnel avait été insuffisant au premier tour. Enfin, les candidats ont diffusé par email des appels au vote, repris par les associations de quartier et d'intérêt proches de l'Entente.

UNE BONNE ANTICIPATION MAIS UN MANQUE DE SOUFFLE SUR LE SPRINT FINAL

Ces élections ont été au centre de nos préoccupations dès juin 2019. En s'appuyant sur notre site internet, nous avons émis des publicités sur Facebook, des petits textes touchant notre commune sur des sujets aussi variés que possible. Notre angle d'attaque s'est concentré sur de nouveaux thèmes, tels que le vivre ensemble et l'environnement, loin des clichés « historiques » associés à notre parti. En septembre, un premier journal expliquait le travail réalisé par nos élus durant les cinq dernières années.

Puis dès janvier 2020, le contact direct avec les électeurs a été privilégié. Ainsi en distribuant nos tous-ménages pour les 15'000 Thônésiens, nous nous sommes souvent attardés aux entrées des immeubles pour discuter avec les habitants. De même, cette distribution

60 ans

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE

TRADITION ET INNOVATION
AU TRAVERS DES GÉNÉRATIONS

www.spg-rytz.ch

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE GÉRANCE SA
Route de Chêne 36 – CP 6255 | 1211 Genève 6
T +41 (0)58 810 30 00 | info@spg.ch

Affiliée au groupe SPG-Rytz
Genève - Nyon - Lausanne

UNE VICTOIRE ACCOMPAGNÉE DE BEAUCOUP D'ENSEIGNEMENTS

Avec 62 suffrages d'avance, nous avons gagné. Face à nous, la liste de l'Alternative avait pourtant mobilisé de très gros moyens financiers et humains, dont par exemple plus de 4000 cartes personnalisées envoyées en courrier A aux électeurs de la commune, toutes écrites et signées par le candidat ou des élus socialistes, voire même des permanents du parti cantonal (?). Quand les Verts se concentraient avec succès sur Chêne-Bougeries, les Socialistes concentraient les efforts sur Thônex.

De cette campagne, nous retenons plusieurs enseignements :

- › Les appels téléphoniques ont beaucoup pesé dans la balance pour décider un grand nombre à voter. L'abstentionnisme tant redouté, lié au confinement, n'a pas été aussi sévère que prévu. D'autant plus que Thônex a initié la récolte des enveloppes de vote par les policiers municipaux, concept repris par d'autres communes du canton, qui s'inscrivait tout à fait dans notre objectif de remobiliser notre électorat.
- › A tort ou à raison, la densification de la zone villa et sa cohorte de chantiers qui mitent le territoire, ont eu un impact négatif sur le PLR. Une densification sur laquelle les élus locaux n'ont pas ou très peu de contrôle.

› Plus qu'une vague rose-verte, la gestion de cette campagne par nos adversaires politiques avec un fort appui en idées, en personnes et en ressources de la part de leur parti cantonal, démontre la montée en professionnalisme de ces rendez-vous politiques communaux.

Si le PLR Thônex a sous-estimé ce nouvel état de fait au premier tour, il a pu cependant corriger à temps la situation au deuxième tour grâce à des moyens et une équipe soudée

et motivée. Pourtant, combien d'associations libérales-radicales dans d'autres villes de ce canton n'ont simplement pas eu les moyens en temps et en ressources pour organiser une vraie riposte entre les deux tours de cette élection ? La question mériterait d'être approfondie et pourrait servir de base de réflexion pour une meilleure mutualisation des méthodes, des ressources et des stratégies entre associations PLR.

Plus qu'une vague rose-verte, la gestion de cette campagne par nos adversaires politiques avec un fort appui en idées, en personnes et en ressources de la part de leur parti cantonal, démontre la montée en professionnalisme de ces rendez-vous politiques communaux.



Regard croisé sur la campagne pour les élections municipales

MAXIME PROVINI S'EST PARTICULIÈREMENT INVESTI LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES. D'ABORD, EN TANT QUE VICE-PRÉSIDENT DU PLR GENÈVE EN CHARGE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES, ENSUITE EN TANT QUE CANDIDAT AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENÈVE. IL REVIENT SUR CETTE EXPÉRIENCE.



Par Maxime Provini

En tant que candidat en Ville de Genève et également en tant que vice-président chargé des associations communales, j'ai été plongé au cœur des dernières élections municipales.

LE POINT DE VUE CANTONAL

De longs mois avant les élections, j'ai organisé plusieurs réunions avec les présidents des associations PLR que compte notre canton. Lors de ces dernières, nous avons discuté, notamment de l'organisation, des alliances, de la communication et du soutien du PLR cantonal.

Ces réunions ont permis au parti cantonal de disposer de la liste des candidats PLR aux conseils municipaux, ainsi qu'aux exécutifs de notre canton et de connaître les alliances pour chaque commune. De plus, un contact quasi permanent a été maintenu avec chaque association.



Le parti cantonal a mis à disposition des associations différents supports de communication, afin d'avoir une ligne plus ou moins similaire dans chaque commune. Il est important de souligner que les associations communales tiennent à leur indépendance et que le PLR cantonal respecte parfaitement cette autonomie.

En tant que vice-président du PLR Genève, j'ai été déçu par les résultats de ces élections. Malgré cela, je tiens à remercier chaque candidat. Indépendamment du fait qu'il soit élu ou non, il peut avant tout être fier d'avoir porté les valeurs du PLR, et sortira sûrement grandi et enrichi de ces moments uniques que sont les campagnes électorales.

D'un autre côté, j'ai aussi été ravi de voir que notre parti reste, et de loin, la première force politique de notre canton. Cette campagne m'a donné l'occasion de rencontrer un très grand nombre de candidates et candidats à travers tout notre canton, et c'est une réelle satisfaction de voir la qualité des personnes que nous pouvons attirer au sein de notre parti. On peut également être très fiers de voir que 26 membres des Jeunes libéraux-radicaux aient été élus sur l'ensemble du canton. La relève est là. Elle se met à l'œuvre et j'ai très bon espoir que les jeunes sauront apporter une vision ou sensibilité un peu différente de celle de leurs aînés, et ceci me conforte pour l'avenir de notre parti.

Maintenant, il est évident que les prochains mois vont être chargés, notre parti doit progresser. Pour ma part, je prévois de continuer mes concertations avec les associations communales. Il est essentiel de renforcer encore ce lien avec nos communes et de travailler ensemble pour 2023 et, bien sûr, pour 2025 également !

Il est essentiel de renforcer encore ce lien avec nos communes et de travailler ensemble pour 2023 et, bien sûr, pour 2025 également !

LE POINT DE VUE COMMUNAL

Ensuite, en tant que candidat, ces élections furent ma troisième campagne pour les élections municipales, mais ma première en Ville de Genève. Elle est de très loin la campagne la plus intense que j'aie vécue jusqu'à présent.

En Ville de Genève, il est très important de mobiliser son réseau ou, à défaut d'en avoir déjà un, de se créer un réseau. Il faut convaincre, être visible, être présent et aussi aller chercher des soutiens au-delà de son propre camp. Seul, on ne va nulle part !

Mon travail a visiblement payé, car je fais partie des 14 élus PLR en Ville de Genève. Je suis soulagé et satisfait de voir qu'en travaillant bien, avec beaucoup d'énergie et de motivation, on peut atteindre ses objectifs. Cela me donne une force sans égal afin de m'engager et représenter les valeurs du PLR au sein du Conseil municipal pour les cinq prochaines années. Les défis vont être nombreux. Il faudra, de mon point de vue, faire preuve de consensus, car dans une cité à majorité de gauche tant au Conseil municipal qu'à l'administratif, nous ne pourrions être une force de proposition utile sans consensus. Il va falloir convaincre, convaincre que nos projets sont les bons et qu'ils tiennent la route ! J'ai hâte de démarrer et je me réjouis de pouvoir contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de vie dans notre cité.

Il va falloir convaincre, convaincre que nos projets sont les bons et qu'ils tiennent la route !



Les jeunes triomphent à Meyrin

LE PLR MEYRIN COINTRIN A RÉUSSI À MAINTENIR SES 5 SIÈGES AU CONSEIL MUNICIPAL. UNE MAJORITÉ DE SES ÉLUS FONT PARTIE DES JLRG. AMBRE BOCCARD, NOUVELLE ÉLUE ÂGÉE DE 22 ANS, NOUS LIVRE LES RAISONS DE SON ENGAGEMENT ET SA VISION DE L'AVENIR.



Par Ambre Boccard



Pouvoir participer à l'élaboration du développement de Meyrin me semblait primordial, car l'avenir se décide aujourd'hui.

À LA RENCONTRE DE LA POPULATION

Je me suis engagée en politique afin d'être actrice et non spectatrice de l'avenir de ma commune.

Je suis née à Meyrin et y ai toujours vécu. C'est pour cela que me présenter en tant que candidate au Conseil municipal me tenait à cœur. Pouvoir participer à l'élaboration du développement de Meyrin me semblait primordial, car l'avenir se décide aujourd'hui.

La campagne et ses réunions, stands, distribution de flyers et autres démarches m'ont permis d'expliquer notre programme de campagne, de partager mes idées et convictions pour le futur de Meyrin tout en rencontrant de nombreuses personnes de toutes générations. Ce contact directement avec une partie de la population meyrinoise leur a permis de faire ma connaissance et m'a permis de les découvrir sous un autre angle.

Les réseaux sociaux ont également été un important support de communication. Ils m'ont apporté une grande visibilité auprès des jeunes et des personnes connectées. Les Meyrinois(es) ont également pu prendre contact avec moi facilement à travers ces plateformes pour me poser des questions ou simplement échanger.



RÉGIE TOURNIER
tournier.ch

Location – Vente

Toutes opérations immobilières

Régie Tournier
4, cours de Rive
1204 Genève

T +41(0)22 318 30 70
F +41(0)22 318 30 89
E regie@tournier.ch



LES JEUNES À L'HONNEUR

Ce fut un réel plaisir de faire campagne avec mes colistiers, toujours dans la bonne humeur et dans une dynamique constructive. Par ailleurs, je tiens à les féliciter toutes et tous pour leur engagement et, le cas échéant, leur élection.

Le PLR Meyrin Cointrin a réussi à conserver ses cinq sièges au Conseil municipal, malgré la coalition rouge, vert et orange. De plus, j'ai l'immense plaisir et honneur d'être élue. Je me réjouis également que le PLR Meyrin Cointrin se distingue particulièrement par la jeunesse de sa représentation. Trois des cinq élus sont membres des JLRG, et ont donc moins de 35 ans. Je suis en effet une supportrice de l'engagement de la jeunesse au PLR, pour définir une transition vers un avenir durable.

Cette campagne a été une expérience enrichissante. Toutefois, aujourd'hui en pleine crise sanitaire du Covid-19, nos priorités ont changé. Les liens entre les personnes sont renforcés, les travailleurs de l'ombre et les petites mains sont mises en lumière. Fini les belles promesses et les lendemains qui chantent, nous devons faire face aux difficultés. Il faudra définir des priorités et certainement repousser certains investissements qui pèseraient trop lourd dans les futurs budgets communaux. Les services à la population doivent être garantis sans alourdir les charges. Chacun, au travers de cette épreuve, doit défendre et promulguer les vraies valeurs de la société que nous voulons construire en étant libres et responsables.

Je suis une supportrice de l'engagement de la jeunesse au PLR, pour définir une transition vers un avenir durable.

5G : la mal-aimée

LE 27 FÉVRIER DERNIER, UNE MAJORITÉ DU GRAND CONSEIL A ADOPTÉ UNE LOI INSTAURANT UN MORATOIRE CANTONAL SUR LA MISE EN PLACE DE LA TECHNOLOGIE 5G. UNE RÉOLUTION À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE POUR METTRE EN PLACE UN MORATOIRE NATIONAL SUR L'INSTALLATION DE NOUVELLES ANTENNES A EN OUTRE ÉTÉ VOTÉE. LE PLR S'Y EST OPPOSÉ. GABRIEL DELABAYS, LE NOUVEL ASSISTANT PARLEMENTAIRE DES DÉPUTÉS PLR, RÉTABLIT QUELQUES VÉRITÉS, SANITAIRES, LÉGALES ET ÉCONOMIQUES.



Par Gabriel Delabays

UN RISQUE SANITAIRE ?

La 5G a des semblants de créature tentaculaire. Nombreux sont ceux qui s'acharnent pour dénoncer son risque sanitaire ; risque qui n'est pas encore prouvé par des études scientifiques valables en la matière. Le département fédéral de l'environnement et des télécommunications (DETEC) rappelle d'ailleurs sur son site que l'office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'office fédéral de l'environnement (OFEV) sont chargés de vérifier le bon respect sanitaire et environnemental du déploiement des ondes ionisantes dans les valeurs admises par l'ordonnance fédérale en la matière. La valeur des ondes de la 5G se situe par ailleurs dans les mêmes valeurs que celles prévues pour la 4G, soit une fréquence de 3,5 à 3,8 GHz. La Suisse fait déjà office de modèle concernant la puissance de rayonnement des antennes, qui ne dépasse pas le dixième de la valeur appliquée dans les pays voisins.

QUID DE LA SITUATION LÉGALE ?

Le 27 février dernier, les députés PLR se sont opposés au projet de loi des Verts qui demande la mise en place d'un moratoire sur l'installation de nouvelles antennes 5G. Premier problème, cette loi n'est pas conforme avec le droit fédéral. Le moratoire interdit en effet l'élévation, l'adaptation ou la modification des stations émettrices. Cependant, si le canton a toute capacité d'interdire la construction de nouvelles antennes, la modification des antennes existantes relève de la compétence fédérale. Le PLR a souhaité renvoyer à plusieurs reprises ce projet de loi en

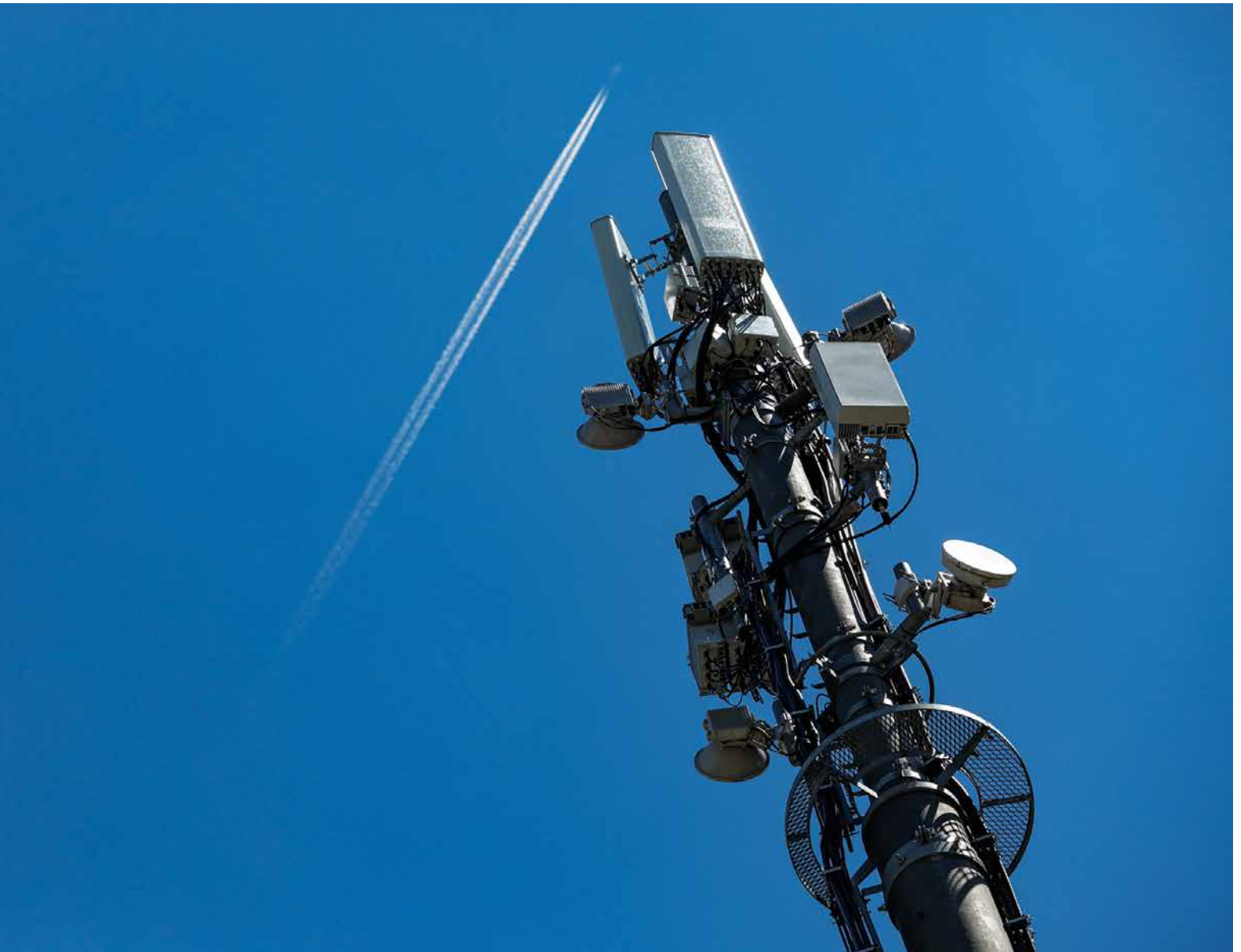
commission afin de pouvoir l'étudier plus en détails, toutefois les autres groupes ne nous ont pas suivi. Ils prennent donc le risque de voir la loi cassée par un tribunal.

LA 5G : CES AVANTAGES ÉCONOMIQUES ET TECHNIQUES

Yvan Zweifel, chef de groupe PLR, a souligné « qu'il était important de cadrer la technologie, mais pas de la contrer ». Ce qui est actuellement fait : le DETEC a commandé un rapport à un groupe de travail sur les risques et avantages liés au déploiement de la 5G. Mais à l'heure de la révolution numérique, il est important que les infrastructures soient adaptées. Les clients des opérateurs réclament plus de vitesse sur les réseaux, les transactions financières y défilent à un rythme élevé, sociétés et entreprises se numérisent. L'infrastructure doit suivre ce développement rapide.

Successivement, les technologies 2G, 3G et 4G se sont déployées, mais elles arrivent à leurs limites. Les besoins en terme de vitesse de connexion doublent chaque année en Suisse depuis 2000. La 5G permet d'y pallier, en utilisant le même système que la 4G, mais avec une technologie plus élaborée qui permet de décupler la transmission des informations et leurs volumes. Avec le développement du télétravail et des outils connectés dans les entreprises, il devient plus que nécessaire que la 5G soit développée et mise en place. Autre avantage, la 5G s'adapte parfaitement à la technologie fibre optique que les opérateurs déploient dans les logements de toute la population.

La 5G revêt en outre des avantages économiques considérables. Les emplois à haute valeur ajoutée et les emplois dans les services sont en fort développement. Ils demandent donc des moyens technologiques accrus qui passent par les technologies de la télécommunication. Les échanges de données ne se feront pas sans l'infrastructure. Ce serait passer à côté d'une opportunité pour les entreprises, le monde financier et l'économie.



Yvan Zweifel a exprimé par ailleurs ses craintes sur le risque économique que Genève court à être « un îlot d'irréductibles ». Se pose en effet la question de quelle serait la situation si tout le monde déploie la 5G, France voisine et canton de Vaud notamment, mais pas Genève. Dans ce cadre, il faut rappeler que Genève est le siège de nombreuses grandes entreprises, d'organisations internationales, d'industries, de start-ups et de PME tournées vers l'avenir, qui ont des besoins accrus en matière de technologie numérique.

FAUT-IL AVOIR PEUR DE LA 5G ?

« La peur est bien mauvaise conseillère », a rappelé Yvan Zweifel. Si la 5G peut réveiller chez certains la peur d'une crise sanitaire, les valeurs sanitaires sont strictement surveillées par les offices de santé publique et de l'environnement. OFEV et OFSP surveillent la situation en collaboration avec l'office fédéral de la communication.

« Le PLR est un parti résolument optimiste » a d'ailleurs ajouté Yvan Zweifel. Le PLR pense donc qu'il est préférable de cadrer la technologie en accompagnant son développement, plutôt que de la stopper sans réflexion complète au niveau du risque sanitaire, technologique et économique.

Genève est le siège de nombreuses grandes entreprises, d'organisations internationales, d'industries, de start-ups et de PME tournées vers l'avenir, qui ont des besoins accrus en matière de technologie numérique.

Projets PLR pendants devant le Grand Conseil

Chaque mois, le *Nouveau Genevois* vous propose un panorama (presque) exhaustif des projets PLR encore pendants devant le Grand Conseil. Les **nouveaux** projets apparaissent **en couleur**. Nous ne manquerons pas, dans ces colonnes, de vous tenir informés des suites données à ces différents textes. Retrouvez-les aussi, de même que les projets déjà adoptés et le programme complet du parti, sur plr-ge.ch.



Par Gabriel Delabays

FOCUS SUR...

... le PL 12662 déposé par le chef de groupe PLR Yvan Zweifel. Soumis en urgence, le projet dénonce les pratiques abusives du département du territoire (DT) concernant l'article 4A de la Loi générale sur les zones de développement (LGZD), qui définit les catégories de logements à construire dans lesdites zones. Une loi votée à ce propos par le Grand Conseil en octobre dernier est soumise au référendum, laissant de fait un vide juridique sur les proportions des catégories de logements au sens de l'article 4A. Le DT en a profité pour mettre en place une nouvelle pratique administrative, prévoyant notamment un tiers de logements d'utilité publique dans les projets de construction, reprenant ainsi son propre projet de loi que le Grand Conseil a clairement refusé. Le PLR dénonce la situation complexe due à cette décision et l'incertitude juridique créée. Il a donc déposé un PL demandant de revenir aux proportions appliquées avant le 31 juillet 2019 en matière de constructions de logements dans l'article 4A LGZD, reconduisant ainsi le large accord sur le logement trouvé en 2006 par les milieux concernés.

AMÉNAGEMENT ET LOGEMENT

PL 12662 « Le Conseil d'Etat doit respecter les décisions parlementaires »
En bref: le PLR demande que le Conseil d'Etat maintienne l'application des proportions de catégories de logements en zone de développement prévues par l'article 4A LGZD appliquées avant le 31 juillet 2019. Ce projet fait suite à la décision du département du territoire d'outrepasser les décisions du Grand Conseil en appliquant ses propres dispositions, suite au référendum sur la loi révisant l'article 4A LGZD du mois d'octobre 2019.

PL 12426 « Pour favoriser la construction de LUP »

En bref: Ces dernières années nous avons pu constater que la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) se livrait à des constructions de villas et à la réalisation de PPE de manière non marginale et ce, en s'écartant de son but principal qui est la réalisation de logements d'utilité publique (LUP). Ce PL demande que la FPLC revienne exclusivement à son but principal qui est la réalisation de LUP.

PL 12290 « Pour de la PPE en droit de superficie dans le PAV qui évite toute spéculation tout en préservant les droits économiques légitimes des superficiaires »

En bref: ce projet de loi vise, dans le cadre du PAV, à fixer la durée des droits de superficie pour la PPE en droit de superficie à 99 ans, à définir une rente de superficie qui ne péjore pas trop la charge d'usage, ainsi qu'à déterminer la valeur de retour de l'immeuble à l'expiration du droit de superficie.

PL 11735 « Pour accélérer la construction de logements »

En bref: afin de décourager les recours abusifs contre les constructions, les émoluments doivent être augmentés et la partie qui obtient gain de cause doit pouvoir demander des dommages-intérêts pour couvrir le dommage qu'elle a subi du fait de la procédure.

PL 11400 « Pour favoriser la réalisation de logements »

En bref: pour inciter les communes à construire des logements d'utilité publique, le projet vise à affecter une partie du fonds LUP cantonal de 35 millions/an à la réalisation des équipements publics, jusqu'ici à la seule charge des communes, ce qui s'avère souvent source de blocages. Ce mécanisme s'inscrit d'ailleurs dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle constitution.

ÉTAT ET FINANCES PUBLIQUES

PL 12612 : « Pour une meilleure information des députés sur le travail du Grand Conseil »

En bref : aujourd'hui le secret de commission s'applique d'une manière stricte au point de ne pas laisser la possibilité aux députés ne siégeant pas dans une commission de consulter les travaux de celle-ci. Ce projet propose que le secret de commission soit assoupli vis-à-vis des députés et députés suppléants au Grand Conseil en leur permettant d'accéder à tous les procès-verbaux de commission.

PL 12594 « Pour une mise en place effective d'une cédule hypothécaire de registre »

En bref : ce projet de loi vise à supprimer le droit d'enregistrement sur le transfert de la cédule hypothécaire de registre et de réserver ce droit uniquement lors de la constitution de celle-ci.

PL 12574 « Maîtrise des charges »

En bref : ce projet prévoit que lorsqu'un budget est déficitaire, il ne doit pas comporter une croissance des charges qui dépasse une croissance de la population.

PL 12575 « Maîtrise de engagements »

En bref : ce projet prévoit qu'un budget déficitaire ne peut prévoir la création de nouveaux postes sans qu'il soit prévu simultanément une diminution équivalente, en application du principe de réallocation des ressources. Toutefois une augmentation maximale du nombre total de postes à concurrence de la variation annuelle de la population du canton par rapport au dernier budget, peut être approuvée par le Grand Conseil à la majorité qualifiée des deux tiers.

PL 12466 « Tenue des députées et députés en séances plénières »

En bref : ce projet de loi vise à consolider et maintenir la sérénité des débats parlementaires, dans la droite ligne de la loi sur la laïcité. A cette fin, il demande aux députés de porter une tenue vestimentaire neutre, qui n'est la manifestation d'aucune expression d'une quelconque opinion, notamment philosophique, politique ou religieuse, ni support à la diffusion de messages commerciaux ou de slogans.

PL 12429 « Pour un choix libre et flexible de l'âge de la retraite »

En bref : ce projet de loi vise à flexibiliser l'âge de la retraite, pour les employés de l'Etat qui le souhaitent. Ainsi, il sera possible, pour autant qu'il n'y ait pas d'opposition des dirigeants, de prendre sa retraite à l'âge de 67 ans, plutôt que 65 ans actuellement.

PL 12349 « Protection des victimes dans le cadre des enquêtes administratives »

En bref : ce PL vise à donner la possibilité aux victimes entendues en qualité de témoin dans le cadre d'une procédure administrative d'être assistées d'un avocat et d'être accompagnées d'une personne de confiance.

PL 12067 « Simplification de la procédure d'examen des comptes de l'État »

En bref : le PLR demande que la procédure d'examen des comptes de l'État par le Grand Conseil soit simplifiée, afin que le parlement gagne en efficacité.

PL 11855 « Mesure d'urgence en faveur de la CPEG »

En bref : les rentes versées par la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG) sont trop élevées en comparaison des cotisations perçues. Ainsi, 75 millions de francs ont été puisés dans les réserves en 2015, alors que le taux de couverture de la caisse est censé augmenter pour répondre aux exigences fédérales. Face à cette situation catastrophique, le groupe PLR propose d'augmenter d'un pour-cent le taux de cotisation, avec une prise en charge paritaire entre l'État et l'employé. Cette mesure d'urgence vise à limiter l'hémorragie, en attendant des réformes en profondeur.

PL 11548 « Caisse de pension de l'État prise en charge paritaire de la cotisation »

En bref : de l'avis des députés, cumulée aux autres avantages de la fonction publique, la prise en charge de la cotisation LPP à hauteur de 2/3 crée un déséquilibre difficilement justifiable avec le secteur privé et un trop lourd fardeau pour le contribuable.

M 2448 « Pour une réduction de la charge administrative des particuliers et des entreprises »

En bref : cette motion demande au Conseil d'État de déposer un projet de loi visant à réduire la charge administrative des entreprises et des administrés au sein de l'administration publique cantonale, en s'inspirant du modèle zurichois.

M 2445 « Rénovons l'administration ! (Vol. II - Une mobilité interne efficace au sein de l'Etat et de ses institutions) »

En bref : dans un but d'optimisation des ressources humaines de l'Etat, cette motion demande d'instaurer et de favoriser au sein du « petit et du grand Etat » une mobilité horizontale interne efficace du personnel.

M 2403 « Rénovons l'administration ! (Vol. 1 - Une gestion des ressources humaines basée sur la confiance) »

En bref : à la suite d'un rapport d'un groupe de travail du PLR sur la fonction publique, cette première motion a été déposée dans le but d'améliorer l'environnement de travail des fonctionnaires. Ce projet vise notamment à diminuer les nombreuses directives internes, qui freinent le travail efficace du personnel de l'État.

R 856 « Ne jetons pas un voile sur les affaires de harcèlement sexuel au sein du DIP »

En bref : dans le cadre des affaires de harcèlement sexuel au sein du DIP, cette résolution demande que les enquêteurs puissent être dotés de tous les moyens nécessaires pour accomplir leur mandat. Ceci passe notamment par la garantie de confidentialité des victimes afin qu'un rapport puisse être rendu à la fin de l'année 2018.

R 838 « Site internet de la Cour des comptes NON à la délation anonyme ! »

En bref : à la suite de la mise en ligne sur le site de la Cour des comptes d'une possibilité de dénoncer anonymement différents comportements au sein de l'État, cette résolution demande la mise hors service de cette possibilité afin d'écarter la délation.

SÉCURITÉ

M 2540 « pour un bilan de la loi sur la police (LPol) »

En bref : suite à l'acceptation par le peuple de la loi sur la police en 2014, cette motion demande de faire un bilan de cette loi afin d'évaluer son efficacité.

EMPLOIS ET ÉCONOMIE

PL 11716 « Ouverture du samedi »

En bref : les magasins devraient pouvoir ouvrir le samedi jusqu'à 19h, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs et de faire face à la concurrence française.

PL 11715 « Ouverture du dimanche »

En bref : les magasins devraient pouvoir ouvrir quatre dimanches par année, afin de mieux répondre aux besoins des consommateurs et des touristes et de faire face à la concurrence française.

FISCALITÉ

PL 12264 « Déductions accrues des frais forfaitaires des frais relatifs aux immeubles privés »

En bref : Ce projet de loi propose d'augmenter les montants déductibles à titre de frais forfaitaires relatifs à l'entretien et à l'amélioration énergétique des biens immobiliers, dans l'objectif de compenser la hausse de la valeur locative annoncée au début de l'année 2018.

PL 12249 « Déductions accrues en faveur de la prévoyance »

En bref : alors que la prévoyance libre, ou 3^e pilier B, prend de plus en plus d'importance pour la constitution d'une retraite digne, ce projet de loi favorise cette catégorie d'épargne en permettant une plus grande déductibilité de cette prévoyance libre.

PL 12247 « Réduisons les impôts des personnes physiques »

En bref : face à l'augmentation des charges pesant sur les ménages genevois, ce projet de loi vise à leur offrir un bol d'air, en baissant l'impôt cantonal de 5 % pour tous les contribuables.

PL 11491 « Imposition communale au lieu de domicile »

En bref : une réforme majeure pour deux progrès concrets : des impôts communaux, enfin pleinement démocratiques et un soutien aux communes qui construisent des logements.

PL 8640 « Aménagement de la taxe professionnelle communale »

En bref : il faut cesser de taxer inutilement le travail, et réduire progressivement la taxe professionnelle communale.

MOBILITÉ

PL 12525 « Ouverture d'un crédit d'étude pour la prolongation des voies CFF de l'Aéroport de Genève en direction de Lausanne (dite « la boucle ») »

En bref : ce projet de loi demande que le Conseil d'Etat fasse étudier en détail la prolongation de la ligne ferroviaire depuis la gare de l'Aéroport de Genève en direction de Lausanne.

PL 12018 « Pour un contournement routier du village de Soral »

En bref : ce projet de loi fait suite à une pétition de 1051 signatures demandant principalement la réalisation d'une route d'évitement du village de Soral, qui connaît un trafic de transit important. Un crédit d'étude est donc demandé par le PLR.

SANTÉ

PL 12301 « Pour une planification des urgences intégrant le partenariat public-privé »

En bref : ce projet de loi vise à intégrer les prestataires privés dans la planification des urgences stationnaires et ambulatoires afin d'optimiser l'offre et ainsi maîtriser les coûts de la santé.

PL 12300 « Évaluation des protocoles de recherche et surveillance de leur exécution par la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CCER) »

En bref : aujourd'hui, aucun organe ne porte la responsabilité de la surveillance des recherches sur l'être humain. Ce projet de loi vise à cadrer les protocoles de recherches sur l'être humain en donnant la compétence de surveillance à la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CCER).

M 2588 « Santé : pour une numérisation des communications »

En bref : cette motion demande que toutes les communications par fax et courrier papier envoyées par les HUG et l'IMAD aux autres professionnels et institutions de santé soient remplacées par des communications numériques cryptées.

M 2472 « Pour la mise en place d'un dossier patient informatisé efficace et efficient »

En bref : cette motion demande la mise en place d'un dossier patient informatisé compatible avec le système efficace et déjà en place des HUG. Ainsi, les prestataires privés auront la possibilité d'utiliser un système facilitant l'échange d'information.

M 2471 « Pour une planification sanitaire qui tienne mieux compte de tous les prestataires de soins dans l'intérêt des patients »

En bref : cette motion vise à instaurer un partenariat public-privé définissant les devoirs et les droits de chacun des partenaires, pour la mise en œuvre d'itinéraires patients qui intègrent les phases ambulatoires et stationnaires.

M 2470 « Pour la création d'un observatoire cantonal de la santé »

En bref : cette motion vise à mettre en place un observatoire cantonal sur la santé, chargé d'évaluer l'état de santé général de la population dans le but d'établir une planification hospitalière cantonale efficace et de maîtriser les coûts de la santé.

M 2469 « Dépistage des maladies chroniques dans les pharmacies des lieux idéaux pour agir »

En bref : cette motion demande d'étudier la possibilité de mettre en place à une large échelle un réseau de dépistage des maladies chroniques dans les pharmacies.

M 2371 « Pour une clarification de la gouvernance et de l'organisation de la recherche au sein des Hôpitaux universitaires de Genève »

En bref : le PLR demande que le Grand Conseil soit informé par un rapport complet sur diverses problématiques liées à la gouvernance et à l'organisation de la recherche au sein des HUG.

M 2234 « Pour un concordat intercantonal sur la mise en réseau des structures hospitalières de Suisse occidentale »

En bref : cette motion a pour but d'entamer des discussions en vue d'améliorer la planification hospitalière par une meilleure répartition de l'offre médicale, assurant une couverture sanitaire idéale pour l'ensemble de la population de Suisse occidentale.

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE

M 2598 « pour une valorisation de la filière agronomie de l'HEPIA »

En bref : Cette motion vise à valoriser la filière agronomique existante à l'HEPIA (bachelor en agronomie), en renforçant l'axe d'enseignement lié à la production alimentaire, orienté sur les cultures fruitières, maraîchères et horticoles et de doter l'HEPIA d'infrastructures, en particulier de terrains, permettant un enseignement dynamique de la production agricole spéciale en site propre.

M 2543 « pour une compensation volontaire et régionale de notre empreinte climatique »

En bref : cette motion invite à initier la création d'une plateforme internet qui réunit des projets genevois, romands ou nationaux, permettant aux citoyennes et citoyens ainsi qu'aux entreprises de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre de manière volontaire.

M 2531 « pour une valorisation des mâchefers genevois en circuit court »

En bref : cette motion demande de mettre en place un partenariat public privé afin de réduire de manière significative la quantité des résidus issus de l'incinération des déchets (mâchefers) mis en décharge en les revalorisant, avec des objectifs de recyclage minimaux de 50 %.

COHÉSION SOCIALE, FAMILLE ET GÉNÉRATION

R 766 « Reconnaissance et encouragement du bénévolat pour une exonération fiscale des indemnités de bénévoles »

En bref : pour soutenir le bénévolat, il est proposé d'exonérer d'impôts les petites indemnités parfois versées, dans la mesure où elles peuvent, pour certains couples par exemple, suffire à provoquer le passage à un taux supérieur d'imposition.

ÉCOLE ET FORMATION

PL 12614 « Garantir l'accès au SSEJ (service de la santé de l'enfance et de la jeunesse) pour tous les enfants à Genève »

En bref : lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'enfance et la jeunesse, l'accès au service de la santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) a été limité aux enfants scolarisés en école publique. Ce projet de loi souhaite restaurer l'accès au SSEJ à tous les enfants, y compris ceux scolarisés en école privée, en l'absence d'alternative existante dans le secteur privé.

PL 12019 « Maturité professionnelle santé-social »

En bref : le PLR souhaite élargir la palette de formations offerte par l'ECG, qui permettrait aux étudiants d'obtenir également un CFC de type ASE (par exemple) en 3 ans, puis une maturité professionnelle santé-social avec une année de formation supplémentaire, de manière à faciliter l'accès au marché du travail.

PL 11926 « Formation des enseignants du primaire en 3 ans »

En bref : les enseignants genevois sont les seuls de Suisse à devoir suivre une formation de quatre ans. De plus, cette formation trop longue est également insuffisamment orientée vers la pratique. Malgré l'acception d'une motion PLR demandant déjà de réduire cette formation à 3 ans, la Conseillère d'État en charge du DIP s'y refuse. Ainsi, le groupe confirme sa demande, cette fois, sous la forme d'un projet de loi.

M 2563 « Pour un bilan de la loi sur l'instruction publique »

En bref : suite à l'entrée en vigueur de la loi sur l'instruction publique le 1^{er} janvier 2016, cette motion demande un bilan de cette loi afin d'en évaluer son efficacité et ses effets, notamment en rapport avec les dispositions relatives à l'éducation spécialisée, communément appelée « l'école inclusive ».

M 2357 « Facilitons les maturités professionnelles en formation duale »

En bref : afin d'éviter que les détenteurs et détentrices de CFC souhaitant améliorer leur formation ne soient découragés par les conditions d'admission en maturité professionnelle, relativement strictes à Genève, le groupe PLR demande que le département de l'instruction publique assouplisse les conditions d'entrée en maturité professionnelle.

M 2306 « Valoriser la voie de la formation professionnelle duale par une information et orientation effective au CO et alléger les conditions en matière pédagogique pour les entreprises formatrices »

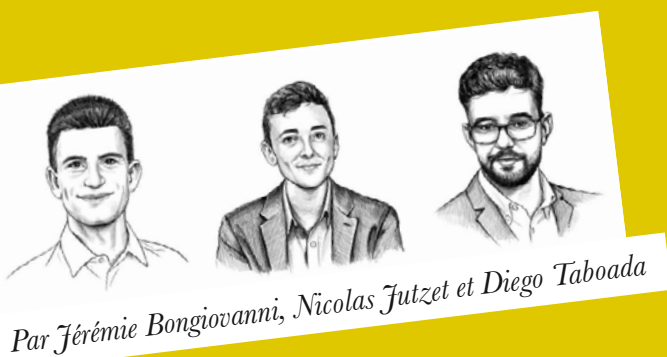
En bref : malgré l'importance de la formation professionnelle, une faible proportion d'entreprises forme des apprentis, ce qui accentue le manque de places d'apprentissage. Les conditions imposées aux entreprises formatrices en matière de pédagogie sont fixées par le droit fédéral. Cette motion demande, d'une part, au canton de proposer à la Confédération un allègement des exigences et, dans l'intervalle, de faciliter au maximum la formation pédagogique. D'autre part, une meilleure valorisation de la formation professionnelle est demandée au cycle d'orientation.

M 2218 « Développons le partenariat public-privé en faveur des bâtiments des hautes écoles genevoises »

En bref : la motion invite à favoriser ce mode de financement, notamment par la création d'un fonds spécial alimenté par des contributions volontaires, et à étudier l'opportunité d'un relèvement du plafond de la déductibilité de ce type de dons.

Liber-thé – Le podcast qui infuse la liberté

DEPUIS UNE ANNÉE, TROIS JEUNES SE SONT RÉUNIS POUR CRÉER UN PODCAST SUR LE THÈME DE LA LIBERTÉ. JÉRÉMIE BONGIOVANNI, NICOLAS JUTZET ET DIEGO TABOADA NOUS PRÉSENTENT CE PROJET ET LEURS MULTIPLES RÉALISATIONS.



Liber-thé est un projet porté par trois jeunes qui s'intéressent au débat public et aux idées qui façonnent les sociétés. Il a pour but de fournir des contenus, sous forme de podcasts principalement, mais également sous forme de contributions écrites sur notre site internet. L'ambition première est de susciter le débat.

D'aucuns se demanderont pourquoi nous nous lançons dans cette aventure. L'explication est une impression partagée qu'il manque des voix à la liberté. De celles qui prennent le temps d'expliquer, en long et en large, avec pédagogie que les réponses libérales sont et resteront les meilleures réponses aux défis contemporains. De nombreuses lectures libérales existent, mais elles restent aujourd'hui confidentielles, élitistes. Peinant, à de rares exceptions, à atteindre le grand public.

LA LIBERTÉ AU XXI^e SIÈCLE

Dans nos podcasts, nous nous penchons, au minimum une fois par mois, sur une thématique en lien avec la liberté. Durant notre première année d'activité, nous avons traité des sujets comme la compatibilité de la liberté avec l'écologie, l'importance des entrepreneurs, la liberté de disposer de son corps ou encore de la démocratie et ses conséquences pour la liberté. Dans chaque épisode, nous recommandons des pistes de lectures, des auteurs et des anecdotes.

Ces podcasts sont ensuite complétés par des articles de blog ou des interviews écrites. Par ailleurs, nous proposons chaque mois une newsletter (vous pouvez vous inscrire sur notre site www.liber-the.ch ou par mail info@liber-the.ch) qui résume notre activité. Nous y présentons dix articles de presse ou des études du mois passé qui permettent de découvrir la liberté et ses diverses facettes.

Il manque des voix à la liberté.



DES SOIRÉES POUR DISCUTER DE LA LIBERTÉ

Enfin, nous organisons des soirées-discussions, avec un(e) invité(e), pour permettre à nos auditeurs d'échanger sur une thématique abordée dans un podcast. L'idée est ici encore de partager des avis, d'en discuter avec un(e) expert(e) du thème. Notre priorité, c'est l'échange d'idées.

Durant notre première année d'activité, nous avons traité des sujets comme la compatibilité de la liberté avec l'écologie, l'importance des entrepreneurs, la liberté de disposer de son corps ou encore de la démocratie et ses conséquences pour la liberté.

LIBER ~ THÉ



LE PODCAST QUI INFUSE LA LIBERTÉ

EN RÉSUMÉ

- › Liber-thé, le podcast qui infuse la liberté
- › Chaque mois : un Podcast, une interview, une newsletter
- › Les thématiques : Le libéralisme et les défis du XXI^e siècle, l'imposition dans un monde libre, la figure de l'entrepreneur, pour une écologie libérale, ... et plus encore !

Pour plus d'informations :
www.liber-the.ch

Balestrafic: fort par nature!



Déménagement local ou international
Déménagement d'entreprises
Stockage et garde-meubles
Transport et livraisons

Ce n'est pas un hasard si nous avons choisi l'éléphant comme symbole. Cet animal représente la force, l'intelligence, mais aussi l'esprit d'équipe et la loyauté. Des valeurs qui sont les nôtres et que nous partageons avec nos clients.

Quels que soient vos besoins en terme de logistique, de stockage ou de déménagement, nous avons votre solution.

Pour vous en convaincre, il ne vous en coûtera rien, si ce n'est le temps que vous voudrez bien nous consacrer afin que nous étudions et comprenions vos besoins.

BALESTRAFIC

www.balestrafic.ch

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00